



**COMMISSIONS DE SELECTION  
PROFESSIONNELLE**

**ANNEE 2018**

**CATEGORIE B - PROCES-VERBAL**

**Collectivité : Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges**

La commission de sélection professionnelle au grade de **Technicien Principal 2ème classe** s'est réunie le **30/01/2018**, au Centre de Gestion à EPINAL.

**Heure d'ouverture de la sélection : 10h**

Le candidat a été invité à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 27/12/2017.

Après étude du dossier et audition du candidat, la commission déclare le ou les agent(s) figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, apte(s) à être intégré(s) au grade de **Technicien Principal 2ème classe**:

<b>NOM - PRENOM</b>
TAUPIAC Laurent

Fait à EPINAL, le 30 Janvier 2018

	Président	Personnalité qualifiée	Fonctionnaire appartenant à la catégorie hiérarchique A
<b>Les membres de la commission de sélection professionnelle :</b>	Elisabeth GRASSER Vice-Présidente du Centre de Gestion 	Hervé JANOT Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> cl. Commune de Raon l'Étape 	Emilie BAYLE D.G.S Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges 

Affiché dans la commune/établissement le : 5 février 2018

Publié sur le site internet de la commune/établissement le : 5 février 2018

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de 2 mois à compter de son affichage*